

# COMMUNIQUE DE PRESSE

28 août 2020

**#ma\_place\_cest\_en\_classe :**  
**En cette rentrée 2020, 5 associations du handicap et de l'éducation populaire appellent à repenser notre école pour qu'elle soit réellement inclusive !**



**La place de tout enfant est en classe, quels que soient ses besoins éducatifs particuliers.** C'est en tout cas l'opinion d'une majorité de français selon un sondage<sup>1</sup> réalisé par l'Institut Harris Interactive pour 5 associations du handicap et de l'éducation populaire<sup>2</sup>. Ces dernières appellent à repenser notre école avec une campagne sur les réseaux sociaux « #ma\_place\_cest\_en\_classe » car comme une très grande majorité des français selon le sondage, elles considèrent que notre système éducatif est encore trop peu inclusif.

- **Les Français se déclarent ainsi très majoritairement favorables (jusqu'à 90%) à la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap**, bien que plus nuancés pour les handicaps liés à l'expression de troubles du neurodéveloppement (déficience intellectuelle, autisme, troubles de l'attention et de l'hyperactivité ...) ou les troubles psychiques.
- **Cette école inclusive nécessite plusieurs conditions qui sont toutes jugées prioritaires par plus des deux tiers des personnes interrogées** : former les enseignants, penser l'accessibilité dans toutes ses dimensions (matérielle, linguistique, pédagogique...), ouvrir l'école à la coopération avec les professionnels du secteur médico-social, instituer un dialogue renforcé avec les familles, apporter les aides humaines sur le temps scolaire à bon escient...

<sup>1</sup> « Les Français et la scolarisation des élèves en situation de handicap » réalisé en août 2020 par Harris Interactive auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 1012 âgées de 18 ans et plus pour l'ANPEA, La FG PEP, la FNASEPH, Trisomie 21 France et UNANIMES.

<sup>2</sup> ANPEA, Fédération Générale des PEP, FNASEPH, TRISOMIE 21 France, UNANIMES : voir présentation en fin de document.

- Enfin, **le principe d'équité prime sur le principe d'égalité pour garantir la réussite de l'école inclusive** : les Français estiment en effet à 66% que les évaluations, examens ou concours doivent être adaptés aux besoins des élèves en situation de handicap.

Réalisé pour la deuxième année consécutive, ce sondage met ainsi en lumière le décalage qui persiste entre les attentes des Français, la volonté politique affichée et la réalité de terrain. Malgré le contexte sanitaire, la société française est perçue comme plus inclusive que l'an dernier, bien que les Français associent encore fortement le handicap aux difficultés.

En effet, 46% des français trouvent que les personnes avec des troubles sont bien insérées, contre 40% l'an dernier. De même, pour les personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle, ils sont plus nombreux (27% en 2020 contre 19% en 2019) à penser qu'ils sont bien intégrés.

On note donc une progression par rapport à l'an dernier, même si, globalement, les français estiment majoritairement que les personnes avec handicap sont mal insérées, et c'est plus prononcé pour les personnes avec handicap psychique ou mental, ou autisme.

Notre école fait des progrès certes, mais un « plafond de verre » subsiste toujours pour les handicaps liés à l'expression de troubles du neurodéveloppement (autisme, déficience intellectuelle, troubles psychiques, troubles de l'attention et de l'hyperactivité...).

L'action doit donc se poursuivre dans tous les domaines pour que chaque élève trouve dans l'école sa place : formation, coopération, accompagnement, simplification des parcours.

**Au contraire de tous les élèves et enseignants dans ce contexte sanitaire, rien ne doit « masquer » le chemin qui reste à parcourir pour rendre notre école vraiment inclusive !**

*#ma\_place\_cest\_en\_classe : cet hashtag avec des tirets-bas permet de le rendre plus lisible aux personnes ayant besoin d'une écriture plus facile à lire et à comprendre.*

Principaux enseignements du sondage :

- Un regard sur le handicap encore marqué par les représentations : les français identifient le handicap aux aspects visibles et/ou médiatiques et aux difficultés du quotidien : mobilité, discrimination.... Ils distinguent les handicaps physiques (personnes en fauteuil...) et sensoriels (sourds, aveugles...), des handicaps psychiques et handicaps liés à l'expression de troubles du neurodéveloppement (autisme, déficience intellectuelle, troubles psychiques, troubles de l'attention et de l'hyperactivité...).
- La perception que la scolarisation en milieu ordinaire reste complexe pour les enfants en situation de handicap, particulièrement pour ces dernières catégories.
- Les Français se déclarent très majoritairement favorables à la scolarisation des élèves en situation de handicap, même si c'est plus nuancé pour les handicaps liés à l'expression de troubles du neurodéveloppement ou les troubles psychiques.
- Pour réussir cette scolarisation, de multiples conditions sont jugées prioritaires ou importantes : formation des enseignants, ouverture de l'école pour une coopération avec les professionnels du secteur médico-social et les familles, accessibilité des bâtiments, aides humaines durant les cours...
- Le désir d'équité prime sur celui d'égalité : les Français estiment à 66% que les évaluations, examens ou concours doivent être adaptés à leur handicap. Un désir de plus d'équité traduisant la compréhension de la nécessaire individualisation des réponses pédagogique aux besoins individuels de chaque élève.

## La campagne #ma\_place\_cest\_en\_place

La campagne s'adresse à la communauté éducative dans son ensemble et au grand public.

Le message fait écho au résultat du sondage :

#MAPLACE C'EST EN CLASSE  
ENSEMBLE, REPENSONS NOTRE ECOLE



ANPEA

Les PEP  
La solidarité en action

fnaseph  
Grandir et Vivre en société

trisomie  
FRANCE

unanim.es.fr

ECOLE INCLUSIVE

# #MAPLACE C'EST EN CLASSE !

Je suis un enfant avant tout.  
L'éducation, c'est un droit,  
et ma place, c'est en classe.

Ensemble, repensons notre école.

En septembre 2020, plus de 440 000\* enfants en situation de handicap et leurs familles vont faire leur rentrée scolaire.

Instagram icon   Facebook icon

ma\_place\_cest\_en\_classe

\*Source : Baromètre de l'école inclusive - novembre 2019

Carretera Communication - www.carretera.com

## Les associations à l'initiative de la campagne #ma\_place\_cest\_en\_place

### **ANPEA :**

L'association nationale des parents d'enfants aveugles (ANPEA), reconnue d'utilité publique, rassemble depuis 1964 les parents d'enfants aveugles ou malvoyants, avec ou sans troubles associés, dans l'objectif de permettre à chaque enfant d'avoir une place, sa place.

L'ANPEA c'est d'abord des parents militants et adhérents qui informent les familles, les accompagnent, les représentent et sensibilisent les publics partout en France à la déficience visuelle. C'est donc la voix des familles auprès des pouvoirs publics, des gestionnaires de dispositifs médico-sociaux et des professionnels.

L'association porte des projets et des plaidoyers sur l'éducation précoce et la scolarisation pour tous, les vacances et les loisirs, l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle... et mène des actions qui promeuvent le respect des droits civiques et de la citoyenneté des personnes en situation de handicap sur tous les aspects de la vie quotidienne et la construction d'une société inclusive (l'accessibilité, l'édition adaptée, la vie affective et sexuelle ou encore l'évolution de l'organisation administrative, sanitaire et médico-sociale et le développement des bonnes pratiques professionnelles).

### **FNASEPH :**

La FNASEPH (Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap – Grandir et Vivre en société) milite pour la scolarisation et le développement de l'accompagnement, en tout temps et milieu de vie ordinaire, pour les enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, et ce quel que soit le handicap.

Elle rassemble 23 associations de familles, elles même avec des profils très différents : associations nationales / collectifs régionaux ou départementaux, rassemblant eux-mêmes plusieurs associations. La FNASEPH a été créée en 1996 pour développer l'aide humaine à l'école (initiée par des parents en 1982).

Elle s'est investie sur la question des auxiliaires de vie scolaire (AVS) en termes de soutien des associations dans la gestion des services d'AVS, d'aides techniques et logistiques, de moteur de l'innovation sociale. Elle propose un appui aux familles et aux personnes, aux collectifs associatifs départementaux. Elle participe aux niveaux national et local aux instances de réflexion des politiques publiques. Elle milite pour que soit reconnue la place et le rôle des jeunes, des adultes et des familles, la reconnaissance de leur expertise de vie. La FNASEPH s'engage résolument pour une véritable société inclusive, dont un des piliers est évidemment une école inclusive.

### **Fédération Générale des PEP :**

100 ans d'expérience au service d'une société inclusive et solidaire. Les PEP (pupilles de l'enseignement public) ce sont 123 associations de proximité présentes dans toute la France agissant au quotidien pour une société inclusive et solidaire. Depuis 100 ans, elles garantissent l'accès de tous aux droits communs : droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins et à la vie sociale.

Fondées sur les valeurs de Laïcité, Solidarité et Egalité, les PEP interviennent dans les domaines de l'éducation, des loisirs, du social et du médico-social. Fortes de plus de 1200 établissements, services

et dispositifs, 24 500 salariés et 8 000 bénévoles, les PEP accompagnent chaque année 1 300 000 enfants, adolescents, adultes (dont 90 000 en situation de handicap) et leurs familles.

#### **UNANIMES :**

Unanimes - Union des associations nationales pour l'inclusion des malentendants et des sourds - regroupe des associations nationales de personnes concernées par la surdité (sourds, malentendants, sourdaveugles, sourds avec handicap associé), des associations de familles et des adhérents individuels.

L'association porte une voix commune auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques sur des sujets fédérateurs à l'ensemble de ces publics pour renforcer l'accessibilité de la société et l'émancipation des personnes. Unis autour de valeurs communes dans le respect de leurs différences, les membres et adhérents d'Unanimes agissent ensemble pour l'autonomie et l'inclusion des personnes sourdes dans la société.

De l'annonce de la surdité aux parents du jeune enfant sourd jusqu'à l'accompagnement des personnes âgées, en passant par l'accès à un projet linguistique de qualité, à l'école, à la formation, à l'emploi, aux droits, aux soins, à la culture, à l'information, Unanimes s'attache à identifier les obstacles rencontrés par les personnes dans leur parcours d'usager des services publics, de consommateur et de citoyen, et à impulser les réponses concrètes, en interpellant et en accompagnant les pouvoirs publics et les acteurs économiques, et le cas échéant, en développant les solutions nécessaires.

#### **TRISOMIE 21 France :**

Trisomie 21 France fédère plus de 50 associations qui agissent concrètement sur le terrain pour rendre la société plus inclusive et soutenir les personnes avec une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle dans l'exercice de leurs droits. Notamment, grâce à des dispositifs innovants et des services médico-sociaux, Trisomie 21 France facilite l'accès à la scolarisation en milieu ordinaire des enfants et jeunes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle. Elle accompagne aussi les professionnels de l'enseignement dans cette démarche. De même, l'association a un centre de formation qui propose notamment des formations sur l'école inclusive pour les familles, les personnes présentant une déficience intellectuelle et les professionnels.

De plus, Trisomie 21 France favorise la démarche d'autodétermination et d'auto-représentation des personnes avec une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle et les soutiennent dans l'exercice, à liberté égale, de l'ensemble des droits liés à la citoyenneté.

## Contacts



#ma\_place\_cest\_en\_place

**Pour l'ANPEA :**

Julie Bellenger - [jbelleuger@anpea.gapas.org](mailto:jbelleuger@anpea.gapas.org) - 06 09 72 29 98

**Pour la FNASEPH :**

Nicolas Eglin - [presidence@fnaseph.fr](mailto:presidence@fnaseph.fr) - 06 82 40 31 17

**Pour la FG PEP :**

Virginie Jouvenelle - [v.jouvenelle@lespep.org](mailto:v.jouvenelle@lespep.org) - 06 27 88 83 75

**Pour UNANIMES :**

Claire Dupuy – [presse@unanim.es.fr](mailto:presse@unanim.es.fr) – 06 98 67 28 50

**Pour Trisomie 21 France :**

Camille Reynaud - [communication@trisomie21-france.org](mailto:communication@trisomie21-france.org) - 06 37 93 76 37